

Afin de fournir des prestations de qualités, optimiser le temps du candidat locataire (visite inutile si conditions de solvabilité non correctes) et le temps de nos collaborateurs (honoraires de location compétitifs), nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les procédures de notre service Location.

Ce document synthétise les procédures à suivre pour la visite d'un bien en location et l'établissement d'un dossier de candidature

- **PREVALIDATION CANDIDATURE AVANT VISITE**

- Critères impératifs de solvabilité (locataire et garant) pour déposer un dossier de candidature - *Revenus nets supérieurs à 3 fois le loyer charges comprises*
- Si le candidat et son garant respectent les critères de solvabilité, le candidat locataire devra envoyer un mail à l'adresse ci-dessous : location@adressimmo.com en précisant les informations suivantes :
 - Nom – Prénom – Téléphone – Adresse du bien à visiter
 - Revenu net du ou des locataire(s), et du ou des garant(s)

- **VISITE DU BIEN A LOUER**

- **Bien encore occupé** (locataire non parti) : l'agence transmet au candidat locataire le numéro de téléphone du locataire partant. Le rendez-vous est fixé directement entre le candidat locataire et le locataire partant et selon les disponibilités de chacun.
- **Bien non occupé** (locataire parti) : les clefs du bien à visiter seront remises au candidat locataire à l'agence, sur rendez-vous, et contre dépôt d'une pièce d'identité en originale (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire...) La visite est non accompagnée par l'agence. Les clefs seront rendues immédiatement après la visite.

- **DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Suite à la visite le candidat locataire devra impérativement informer l'agence par mail location@adressimmo.com en précisant s'il est intéressé ou pas par le bien et s'il dépose un dossier de candidature.
- Un dossier complet doit être transmis à l'agence comprenant (voir document ci après)
- Après vérification du dossier complet il sera transmis rapidement une réponse au candidat locataire

LISTE DES PIÈCES À TRANSMETTRE POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIÉ

- **POUR LE CANDIDAT LOCATAIRE (ET SON CO-LOCATAIRE)**
 - Justificatif d'identité
 - Quittance de loyer des 3 derniers mois ou taxe foncière si vous êtes propriétaire
 - Attestation d'hébergement si logé à titre gratuit
 - 3 derniers bulletins de salaire (ou titre de pension des caisses retraite, ou paiement Assedic)
 - Relevé d'Identité Bancaire – EN ORIGINAL
 - Attestation d'emploi datant de moins d'un mois – EN ORIGINAL
 - Dernier avis d'imposition ou de non imposition
 - Livret de Famille

- **POUR UNE SOCIÉTÉ – ARTISAN – PROFESSION LIBÉRALE**
 - Pièce d'identité du dirigeant
 - Relevé d'Identité Bancaire de la société – EN ORIGINAL
 - Extrait KBIS – EN ORIGINAL
 - 2 derniers bilans

- **POUR LE 1^{er} GARANT ET LE 2^{ème} GARANT**
 - Les mêmes documents que pour le locataire
 - L'engagement de caution solidaire dûment rempli de façon manuscrite (1 exemplaire par garant) selon le modèle de l'agence – EN ORIGINAL

Une attestation d'assurance habitation vous sera demandée à la signature du bail

Le ou les locataire(s), le ou les garant(s) sont parfaitement informés qu'en cas de production de faux documents, la société ADRESS'IMMO se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires.